

## CHAPITRE VIII.

ÉTABLISSEMENTS DES FILLES DE LA SAGESSE A QUIMPERLÉ, RENNES  
ET ROCHFORD-EN-TERRÉ, PENDANT LA RÉVOLUTION.

### QUIMPERLÉ.

Le 21 janvier 1794, les Sœurs de l'hôpital de Quimperlé furent obligées de quitter leur maison, toujours pour la même cause, le refus du serment. On fit un inventaire, à leur sortie, et, grâce à la bonne administration de la Supérieure, Sœur Saint-François-Xavier, l'hôpital était abondamment pourvu de tout. Les Sœurs furent remplacées par deux citoyennes, l'une de Lorient, l'autre de Quimperlé. Comme partout ailleurs, celles-ci songèrent plus à leurs propres intérêts qu'à ceux de l'établissement qui leur était confié; elles mirent plus de zèle à grossir leur bourse qu'à soigner les pauvres malades. Sous le nouveau régime, l'hôpital devint une maison de plaisir. On y dansait, chaque soir, et la maison était ouverte à tous ceux qui voulaient s'y divertir, femmes, filles, citoyens de la ville, officiers et soldats. Un jour, un officier, qui avait bien dansé et bien bu, porta l'impunité jusqu'à fendre d'un coup de sabre un Christ qui se trouvait dans le réfectoire des Religieuses.

La Supérieure se retira à Landerneau, d'où avaient été chassées d'autres Filles de la Sagesse. Elle entra bravement à l'hôpital sous un costume séculier, et se mit à soigner les malades et les pauvres. On ignorait, ou on

feignait d'ignorer qu'elle fût Religieuse; on ne lui demanda point le serment; on était heureux du grand bien qu'elle faisait dans cette maison.

Les administrateurs de l'hospice de Quimperlé, voyant que tout y était pillé et volé, songèrent à faire revenir les Sœurs; mais il n'était pas facile de les rencontrer. Au bout de quelque temps, ils apprirent que la Sœur Saint-François-Xavier était à Landerneau. Ils lui écrivirent des lettres pressantes, pour la supplier de revenir au milieu de ses pauvres qui désiraient ardemment son retour. Elle ne put toutefois rentrer dans cet hôpital que le 19 avril 1797. On lui donna deux compagnes, dont l'une était la Sœur Emélie que nous avons vue si maltraitée à Poitiers. Les administrateurs et les pauvres ne savaient comment exprimer la joie qu'ils ressentaient dans leurs cœurs, en revoyant les Filles de la Sagesse. La maison était dans le plus entier dénuement et dans la plus affreuse malpropreté; mais elle eut bientôt changé de face, sous le gouvernement de la Sœur Saint-François-Xavier.

### RENNES.

Au commencement de la Révolution, l'établissement des Filles de la Sagesse de Rennes comptait trois Religieuses: les Sœurs Sainte-Emilienne, Supérieure, Sainte-Chrétienne, et Saint-Urbain. Elles n'ont point été incarcérées; on s'est contenté de les chasser de leur maison, qui fut vendue comme bien national. Sur la place des Lices se trouvaient différentes petites cabanes, où les revendeuses mettaient à couvert les friperies que le mauvais temps empêchait d'étaler. C'est là que les Sœurs allèrent chercher un asile. Elles se logèrent dans une

cabane obscure, où, par une petite ouverture carrée, il leur venait un peu d'air et de lumière. Leur pauvreté était extrême; elles gagnaient leur pain comme elles pouvaient. Mais ce qui était pour elles une plus grande cause de douleur, c'était de voir arriver de la Guerche ou d'ailleurs plusieurs de leurs Sœurs, que l'on exposait au carcan, sur cette même place où elles habitaient. Un spectacle aussi déchirant leur faisait endurer une cruelle agonie, en quelque sorte pire que la mort. Un jour, elles apprirent que deux Filles de la Sagesse venaient d'être guillotines à côté d'elles; c'était la Sœur Sainte-Véronique et la Sœur Saint-Jouin. Pendant qu'on conduisait ces deux Religieuses au supplice, on vint l'annoncer à trois autres Sœurs qui étaient au carcan. « Voilà, leur dit-on, deux de vos compagnes qu'on va guillotiner; prenez garde qu'il ne vous en arrive autant. — Que la sainte volonté de Dieu soit faite! » répondirent les courageuses épouses de Jésus-Christ.

La divine Providence adressa aux Filles de la Sagesse un bienfaiteur généreux dans la personne de M. Toussaint, jeune officier de la Garde royale, qui, après avoir couru les plus grands dangers dans la capitale, put rentrer dans sa famille, l'une des plus respectables de la ville de Rennes. Ce jeune homme, plein de religion et de courage, rendit aux Sœurs les plus grands services, sous tous les rapports.

Les Filles de la Sagesse ne se sont pas montrées ingrates. Quand leur maison fut relevée de ses ruines par les libéralités des demoiselles Cordellières, elles reçurent gratuitement dans leur pensionnat trois demoiselles Toussaint, qui ont été d'ailleurs, par leurs vertus et leurs talents, une gloire de cet établissement. La famille Toussaint, comme bien d'autres, a eu le

malheur de perdre toute sa fortune pendant la Révolution.

ROCHEFORT-EN-TERRE.

Les Filles de la Sagesse de Rochefort-en-terre ne furent pas des moins malheureuses, dans les jours de la tourmente révolutionnaire. Elles étaient au nombre de quatre: les Sœurs Saint-Casimir, Supérieure, Sainte-Melchilde, Saint-Guillaume et Saint-Saturnin. Déjà on les avait accablées d'injures et de menaces; mais ce n'était que le commencement de leurs épreuves. Un jour, la populace, excitée sans doute par quelques agents des comités révolutionnaires, vint se ruer sur l'hôpital avec une violence extrême. Tout fut pillé, sac-cagé; les Religieuses furent grossièrement insultées; elles pouvaient croire que c'était leur dernier jour. Au milieu de cet horrible désordre, la Sœur Melchilde fut tellement saisie de terreur qu'elle en mourut sur-le-champ. Les autres Sœurs purent heureusement prendre la fuite. Quand cette bande de sauvages se fut retirée et que le tumulte fut apaisé, elles rentrèrent dans l'hôpital, pour soigner leurs pauvres malades; mais on ne les y laissa pas tranquilles. C'était le temps où il n'était pas permis de faire le bien. On peut dire que l'enfer triomphait.

Les pieuses Filles de la Sagesse se disposaient à faire pour Dieu tous les sacrifices qu'il pourrait leur demander, quand on vint s'emparer d'elles, pour les conduire dans les prisons de Vannes. C'était le 14 avril 1794. On ne leur permit pas même d'emporter quelques vêtements pour changer; dans la prison on leur refusa jusqu'à un peu de paille pour se coucher. Rien de touchant comme

une lettre que la Supérieure écrivait de sa prison à la municipalité de Rochefort.

« Citoyens de la municipalité de Rochefort,

« Nous citoyennes ci-devant de l'hôpital de Rochefort, nous réclamons votre compassion. Nous sommes sorties de la maison avec deux chemises ; nous réclamons aussi de quoi nous coucher. On nous avait prêté quelques petits objets, en arrivant ici ; on nous les réclame maintenant, parce que chacun n'a que le nécessaire bien strictement. Nous sommes obligées de coucher sur le plancher, depuis tant d'années que nous sommes à faire le bien dans votre hôpital. Nous vous demandons ce qui est à notre usage. Je n'ai absolument que ce qui est sur moi ; nous n'avons pas une paire de bas. Nous avons défait nos hardes grises, pour les faire teindre ; si nous les avons, nous les ferions teindre, pendant que nous sommes ici. C'est bien triste de se voir manquer de tout ; nous sommes ici à la charité. Serons-nous les seules qui n'aurons pas de linge pour changer ? Ainsi, citoyens, ayez égard à notre indigence, et veuillez avoir la bonté d'y remédier. En attendant ce bienfait de votre part, nous sommes avec respect, etc.

« La citoyenne JEANNE NOLLEAU. »

Un commissaire de la maison d'arrêt voulut bien joindre à la lettre de la Supérieure une petite attestation qui sert à montrer dans quel dénuement se trouvaient les Sœurs.

« J'atteste que les citoyennes suppliantes sont dans la plus profonde misère, parce que la maison ne leur

fournit que le couvert, c'est-à-dire le logement, rien de plus, même pas une paillasse, pas même de la paille. En foi de quoi, j'ai signé, comme étant commissaire de la maison d'arrêt de Vannes.

« BOYER, notable. »

Ce n'est que le 3 mai 1795 que le conseil de la commune de Rochefort s'occupa d'envoyer quelques meubles et effets aux Religieuses de l'hôpital, qui gémissaient et souffraient horriblement dans les prisons de Vannes, depuis plus d'une année. La Supérieure, qui avait signé de son nom de famille, Jeanne Nollean, la pétition que nous venons de lire, ne jouit pas longtemps du petit adoucissement qu'on venait de procurer aux Sœurs. Epuisée de fatigues et accablée de misères, elle mourut peu après dans la prison. Les Sœurs Saint-Guillaume et Saint-Saturnin continuèrent encore quelque temps leur martyre, jusqu'à ce qu'elles fussent enfin mises en liberté, dans cette même année 1795.

Nous ne passerons pas sous silence un fait qui console au milieu de tant d'horreurs. Le jardinier de l'hôpital de Rochefort, nommé Potier, ayant appris tout ce que souffraient les Sœurs, ses anciennes et bonnes maîtresses, fit pour elles une quête et alla lui-même à Vannes leur en porter le produit en prison, au péril de sa vie.

C'est par ce trait de générosité chrétienne que nous terminons l'histoire des Filles de la Sagesse pendant la Révolution. Il nous a semblé que nous ne pouvions pas laisser dans l'oubli les détails si intéressants que nous avons racontés ; ils ne sont pas moins édifiants pour le lecteur que glorieux pour la famille religieuse du Vénérable de Montfort.

---